

DECONFINEMENT ET HANDIVOILE

Vous trouverez ci-dessous quelques éléments spécifiques à la pratique Handivoile à partir du 11/5/2020, textes issus de la Fédération Handisport.

Nota : Dans les extraits ci-dessous Fédération= Fédération Handisport.

Publics, facteurs de risques autonomie

La Fédération rappelle que le public concerné par les activités et événements handisport présente de nombreux facteurs de risques, de contamination ou de propagation du virus : publics sensibles aux infections respiratoires et leurs conséquences, besoins de contacts avec l'environnement (transferts, déplacements pour les déficients visuels, fauteuil manuel...), mise en application difficile des outils de prévention de base (mettre un masque, des gants, se laver les mains régulièrement...), proximité liée au handicap durant la pratique sportive ou sur le site d'accueil notamment pour le handicap lourd, risque de perte d'autonomie en cas d'infection de la tierce personne ou du sportif..., adaptation des masques aux déficients auditifs afin de permettre une communication.

La Fédération indique à ses membres licenciés et cadres, que la reprise progressive d'une activité physique est envisageable dans des conditions de sécurité sanitaire raisonnables (dans le respect des consignes fixées précédemment), pour les personnes :

- > Déficiante physique ou sensoriel **autonome dans la pratique sportive et lors de la préparation à l'activité** (transferts seuls, mise en place autonome des aides techniques...)
- > Déficiante visuel pratiquant **sans guide**
- > Déficiante auditive

Sont autorisées, les pratiques sportives individuelles, autonomes, sans contact, en extérieur* ou outdoor,

Pratique individuelle, sans contact avec un usage d'équipements et de matériels personnels, non-partagés et désinfectés régulièrement.

Charte de bonne conduite individuelle

Les participants à une activité (pratiquants et encadrants), en toute responsabilité individuelle et collective, sont invités à s'assurer que leur état de santé est compatible avec la reprise d'une activité sportive, en répondant aux questions suivantes :

- Avez-vous été atteint du covid-19 dans les 15 derniers jours ?
- Avez-vous présenté dans les 8 derniers jours, de façon inhabituelle, l'un des signes suivants :
 - De la fièvre (température égale ou supérieure à 37,8°C) ?
 - Des courbatures ?
 - De la toux ?
 - Des signes ORL : rhume, angine, pharyngite (en dehors de la rhinite ou d'une conjonctivite allergique diagnostiquée) ?
 - Des maux de tête inhabituels ?
 - Des troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhée) ?
 - Une fatigue inhabituelle ?
 - D'autres signes comme des moments de désorientation ou chutes inexplicables ?
- Avez-vous été en contact avec une personne atteinte du covid-19 dans les 14 derniers jours ?
- Avez-vous été en contact avec une personne qui présentait l'un des signes mentionné ci-dessus ?

En cas de réponse positive à au moins une des questions précédentes, ne pas participer à l'activité et demander un avis médical.

Je pense que ce texte de rappel est à diffuser.

Merci de vos avis

C Vidal